

Douala, le 25/02/2026

A l'attention du Directeur Général de AFG-BANK Cameroun

Objet : Engagement pour justificatifs manquants

N° de Cpte du Donneur d'ordre :	78741548574
Intitulé du Donneur d'ordre :	ADWAQA.HOTIO
Bénéficiaire :	HOTIO HEN
Montant & Devises :	10 000,00 - EUR

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir exécuter notre ordre de transfert de **10 000 Euros** en faveur du compte de N° **Compte: 78741548574** .

En l'absence des documents qui sous-tendent cette transaction qu'elle a effectuée, **AFG-BANK Cameroun** peut être amenée à répondre à des réclamations des autorités en charge du contrôle des changes relatives à la non production des justificatifs exigés par la Réglementation des changes en vigueur au Cameroun.

Par la présente, nous déclarons que si **AFG-BANK Cameroun** était appelée à payer des amendes conformément au Règlement N°02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 Décembre 2018, portant harmonisation de la réglementation des changes dans les Etats membres de la **CEMAC**, elle n'aurait en aucune façon à tenir compte des objections éventuelles, si légitimes qu'elles apparaîtraient que nous pourrions élever pour quelque motif que ce soit contre la mise en jeu des engagements, pas plus qu'elle n'aurait à solliciter, ni à obtenir l'accord de nous mêmes pour s'exécuter.

Nous ferons notre affaire personnelle des suites que comporterait un tel paiement, nous abstenant de toute réclamation à l'égard de **AFG-BANK Cameroun**.

Nous autorisons irrévocablement **AFG-BANK Cameroun** à débiter d'office notre compte du montant des sommes qu'elle aura décaissées au titre des amendes notifiées par les autorités en charge du contrôle des changes.

De plus, nous nous engageons à faire parvenir à **AFG-BANK Cameroun** dès réception, les justificatifs nécessaires à la clôture de ces opérations dans ses livres.

[Signature(s) autorisée(s)]